



CRÉDIT MUNICIPAL
DE MARSEILLE

Rapport d'activité 2024



Crédit Municipal de Marseille

Établissement Public Communal de Crédit et d'Aide Sociale



Sommaire

Le rapport du Directeur	3
L'Histoire du Crédit Municipal de Marseille	5
Conseil d'Orientation et de Surveillance	6
L'organigramme	7
L'offre de services	8
Les chiffres clés	10
Le rapport de gestion	12
Bilan social 2024	19
Informations obligatoires	20
Les informations relatives au pilier 3 (EU KM1)	21
Contrôle interne et pilotage des risques	22
Informations financières jointes au budget et au compte administratif	23



MARSEILLE



Le rapport du Directeur

Le Crédit Municipal de Marseille est une institution fondée en 1822, qui joue un rôle essentiel dans le soutien de l'économie locale et l'accompagnement des publics fragiles. En tant que plus ancienne institution de crédit solidaire de la région, notre mission est de promouvoir l'inclusion financière et de répondre aux besoins de financement de tous. Ce sont plus de 100 marseillais qui passent chaque jour les portes du Crédit Municipal de Marseille.

Depuis plus de deux siècles, le Crédit Municipal de Marseille s'engage donc à offrir des solutions à tous. Que ce soit pour résoudre un problème ponctuel, une situation de précarité couvrir les besoins de la vie quotidienne ou réaliser un projet, le recours au prêt sur gage, au microcrédit ou au prêt social a logiquement progressé.

Cette année 2024 a vu le départ de sa directrice générale madame CARDON-JOLY au terme d'un mandat de 4 ans marqué par la COVID, et des projets de transformation importants (matériel informatique, web, paiement à distance, signature électronique, ...). Qu'elle en soit ici remerciée.



Pour 2024, voici quelques points clés à retenir :

- Les engagements auprès de la clientèle atteignent 14,5 millions d'euros et progressent de 8.61%. Nous détenons plus de 44.600 gages et accompagnons 16055 clients.
- Plus de 108.000 opérations ont été réalisées, soit une augmentation de 1.53% par rapport à 2023.
- Les prêts bancaires (sociaux, microcrédits) ont cru de 49%.
- Les ventes ont permis de restituer 972.000 euros aux usagers sur l'année.
- Plus de 18.000 k€ de bons de caisse ont été émis, soit près du double de l'année précédente.
- Nous contribuons à hauteur de 170.000€ pour le financement du CCAS de la ville de Marseille.



Sur le plan financier, nous avons également enregistré des résultats solides :

- Le résultat net a progressé de 51.83% pour atteindre 857 k€.
- Le coefficient d'exploitation s'améliore de plus de 4 pts, avec un ratio de 77,65%.
- Le produit net bancaire progresse de 8.61% pour atteindre les 5.286 k€
- Le total des encours dépasse désormais les 36 millions d'euros en progression de 250.000€.

Toujours tournés vers l'avenir, nous sommes déterminés à faire de 2025 une année de développement, de digitalisation tout en maintenant le cap de l'accompagnement social.

La mise en place du paiement en ligne en 2024 pour faciliter le quotidien de nos usagers a déjà bien débuté (elle concerne en ce début d'année plus de 4000 clients et plus de 12.000 contrats et nous continuerons à accélérer cette transformation). En 2025, nous allons poursuivre l'effort de modernisation et de digitalisation de nos outils. Une réflexion est entamée sur le déménagement de nos locaux afin de mieux servir nos clients.

Enfin, je tiens à souligner les efforts et l'investissement remarquables de nos équipes tout au long de cette année 2024.

L'énergie déployée à bien accompagner et écouter les usagers ont été des facteurs clés afin de permettre à nos clients de trouver des solutions à leurs difficultés quotidiennes.

Merci à tous pour leur engagement.

Benoît de Rosamel





Origine et Histoire du Mont de Piété à Marseille



Le premier « Mont de Piété » est né en Italie au XV^{ème} siècle à Pérouse avec une vocation clairement sociale : lutter contre l'usure et la pratique de taux d'intérêt excessifs, pour permettre à la population de mettre en gage n'importe quel objet contre le prêt d'une somme d'argent. Le Mont de Piété choisit l'emblème du griffon. Selon certaines légendes, cet animal mythologique garderait les mines d'or d'Apollon dans le désert de Scythie. Il est généralement représenté avec le corps d'un aigle (tête, ailes et serres) greffé sur l'arrière d'un lion (abdomen, pattes et queue) et muni d'oreilles de cheval.

1610 Naissance du 1er Mont-de-piété en France en Avignon, alors terre pontificale.

1612 Le prêt sur gage est légalisé par l'approbation pontificale du Pape Paul V.

1673 Création du Mont-de-piété de Marseille par des notables en collaboration avec l'Evêque de la ville Monseigneur de Forbin de Janson et un don considérable de Jean de Puget.

1696 Établissement du Mont-de-piété de Marseille par lettres patentes de Louis XIV.

1789 Placement du Mont de Piété de Marseille sous la tutelle de la municipalité.

1851 Loi sur les Monts de Piété deviennent des établissements municipaux d'utilité publique.

1918 Les Monts-de-piété deviennent les « Caisses de Crédit Municipal ».

1954 Loi autorise l'octroi de prêts personnels aux fonctionnaires.

1955 Les crédits municipaux deviennent des établissements publics d'aide sociale dotés de la personnalité morale et d'une autonomie financière.

1970 Installation du Crédit Municipal sur le site de la rue Villeneuve.

24 janvier 1984 Loi bancaire autorisant toutes les opérations bancaires comme établissement de crédit

15 juin 1992 Statut d'Etablissement Public Administratif communal de crédit et d'aide social est confirmé ainsi que leur monopole des prêts sur gage.

2002 Développement de nouveaux prêts personnels destinées aux salariés publics ou privés.

2022 Recentrage des activités sur son rôle social : prêt sur gages et microcrédit.

2024 Mise en place du paiement à distance.



Les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance

M. Benoit PAYAN

Président et maire de Marseille

Collège des membres qualifiés

M. Eugène CASELLI, *vice-président*

M. Christian PELLICANI, *président du Comité d'Audit*

M. Eric MAMPAEY

M. Frédéric ROSMINI

M. Philippe SCHNEIDER

Collège issu du Conseil Municipal de la ville de Marseille

Madame Doudja BOUKRINE

Monsieur Joël CANICAVE

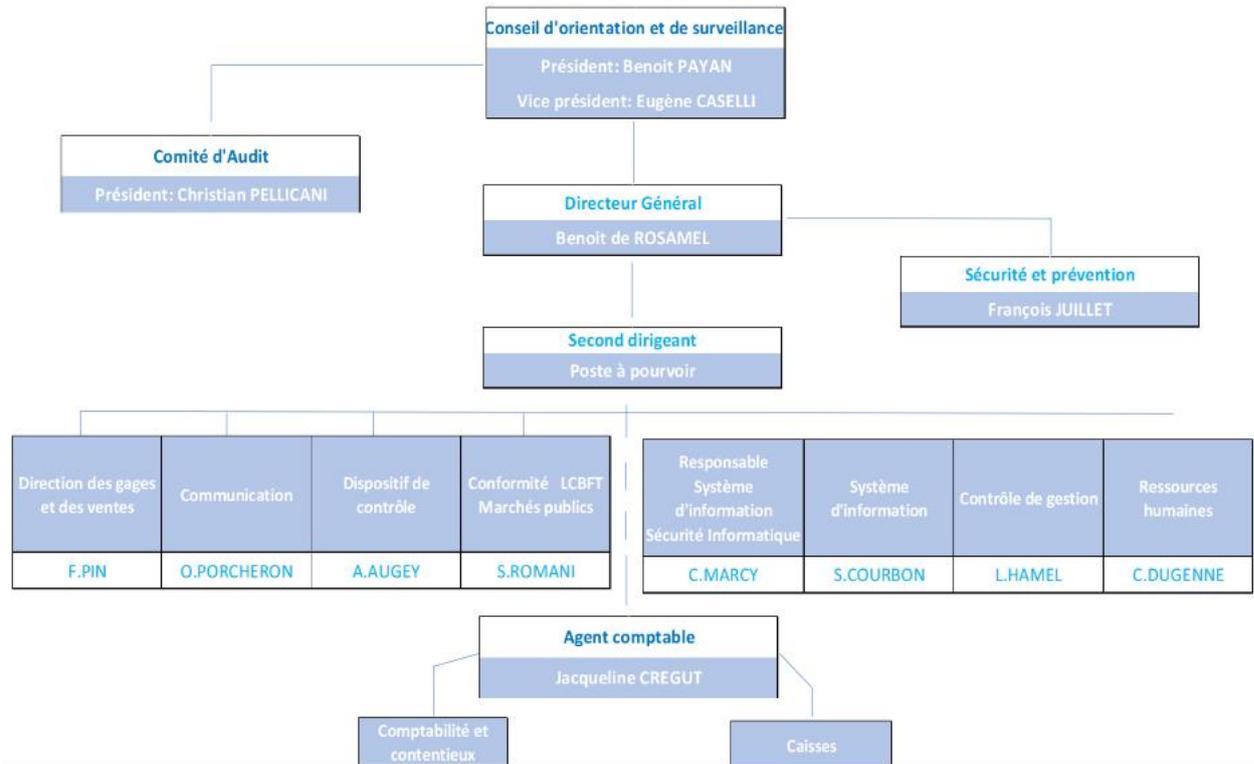
Monsieur Éric SEMERDJIAN

Madame Audrey GARINO

Monsieur Hedi RAMDANE



Organigramme au 31/12/2024



Jean de Puget, véritable fondateur du Mont de Piété de Marseille

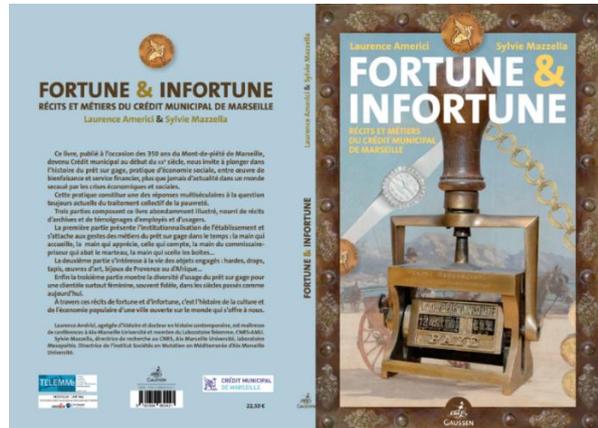


L'offre de services

Le prêt sur gage

Le Crédit Municipal de Marseille est un établissement public communal à vocation sociale. Il détient le monopole du prêt sur gage qui permet de prêter de l'argent en échange d'un dépôt temporaire d'un objet : c'est le cœur de métier de la caisse.

Le montant du prêt est fonction de l'évaluation réalisée par le commissaire-priseur.



Le déposant peut choisir de le retirer à tout moment en remboursant le prêt (dégagement). Dans le cas où le prêt n'est pas remboursé par l'emprunteur, le gage est mis en vente et le prix d'adjudication est alors destiné à couvrir la créance de l'établissement. Lorsque le produit de la vente est supérieur au montant du prêt, l'excédent est restitué au propriétaire l'objet vendu (boni).

En 2024, 1003 k€ de bonis ont été restitués aux propriétaires des objets gagés et mis en vente.

Les ventes aux enchères publiques



9 juin 2023, vente aux enchères du 350^e anniversaire du Crédit municipal de Marseille en présence du maire de Marseille.

Le Crédit Municipal de Marseille organise les ventes aux enchères publiques au sein de sa salle des ventes, au 37 Rue Saint-Bazile, sous la direction des commissaires-priseurs.

Les objets présentés à la vente sont des objets gagés permettant, entre autres, de désendetter leurs propriétaires. Le matin de la vente, des évaluations gratuites sont organisées



Le microcrédit personnel

Depuis 2011, le Crédit Municipal de Marseille octroie des microcrédits personnels.

Ces prêts sont destinés aux personnes exclues du système bancaire classique ou rencontrant des difficultés à financer leur projet avec leur banque. L'objectif est de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle, de lutter contre les inégalités générées par les difficultés d'accès au crédit et de permettre aux personnes exclues du crédit classique à une véritable autonomie dans la gestion de leur budget en leur proposant un accompagnement

Ceci, dans différents domaines tels que la santé, la cohésion sociale et familiale, l'accès à l'éducation ou encore la mobilité pour accéder à un emploi.

Dans le cadre de cet accompagnement, le Crédit municipal travaille en partenariat avec les CCAS de la Ville de Marseille, de Miramas, de Gémenos, de Gardanne et le CIAS de Martigues, qui analysent le dossier au regard du projet.

Le prêt social

Le Comité d'Action Sociale de la Ville de Marseille accorde en commission des prêts d'un montant maximal de 3.000€ afin d'aider des agents confrontés à des difficultés.

En partenariat avec la Ville, le Crédit Municipal de Marseille assure gratuitement la gestion de ces prêts consentis à taux zéro.

Ces prêts permettent, entre autres, de procurer une aide à la suite d'une difficulté financière du fait notamment d'une maladie, d'un vol, d'une modification de la situation familiale ...

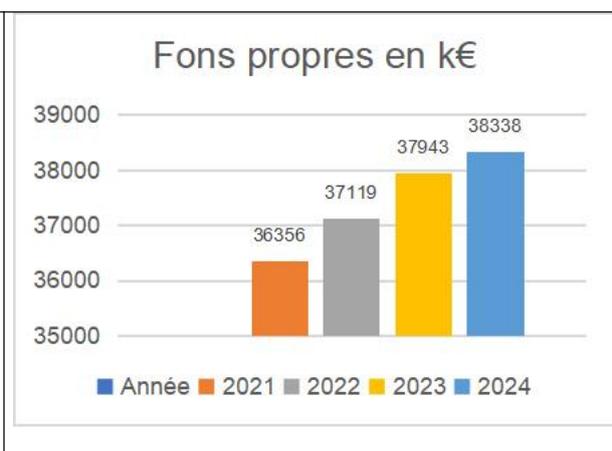
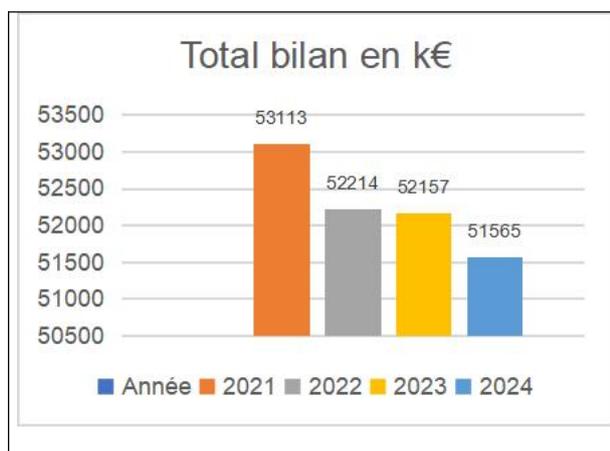


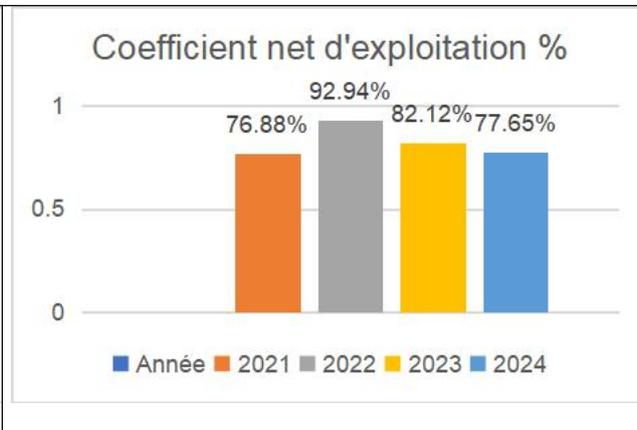
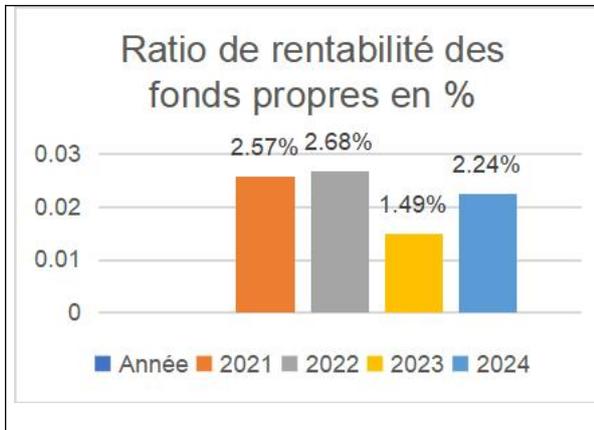
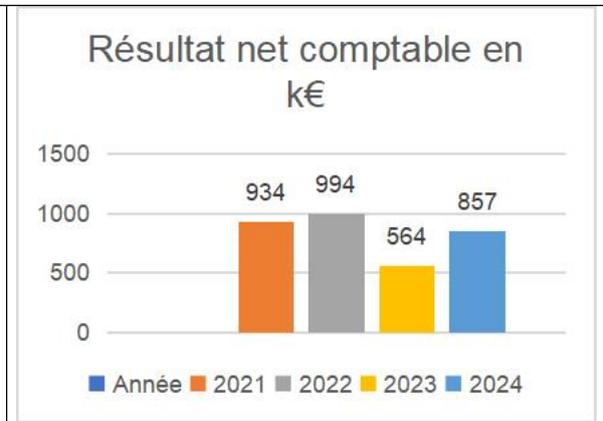
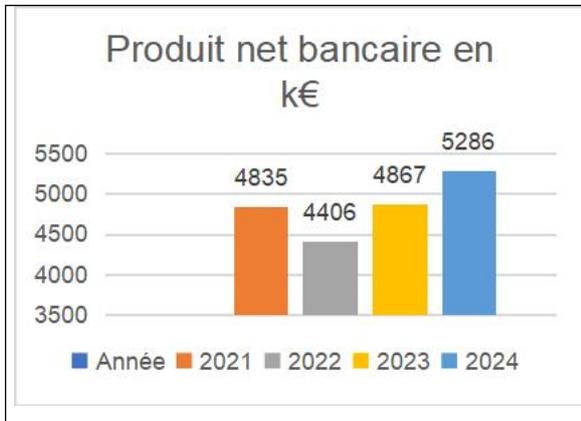
Le Crédit Municipal de Marseille, fidèle à sa vocation sociale, contribue à l'accompagnement et au soutien des agents concernés en procédant au montage des dossiers, au déblocage des fonds et au suivi des dossiers.



Les chiffres clés

<u>Rentabilité</u>	<i>Indicateurs (k€ ou %)</i>	2022	2023	2024
Produit net bancaire : 5.286 k€ vs 4867 k€ au 31/12/2023.	Produit Net Bancaire	4 406	4.867	5286
Résultat brut d'exploitation : 1104 k€ vs 843 k€ au 31/12/2023.	Résultat Brut d'Exploitation	268	843	1134
Résultat net : 857564 k€ vs 564 k€ au 31/12/2023.	Résultat Net Comptable	994	564	857
Ratios prudentiels				
Ratio de solvabilité : 90.05% (88.40% en 2023)	Bons de caisse (1)	8 373	7 770	7174
Ratio de levier : 76.17% (74% en 2023)	Emprunts bancaires et avances des villes (ICNE inclus)	825	823	830
Coefficient d'exploitation : 77.65% (82% en 2023)	Encours net des prêts personnels	3 167	1 938	1278
Ratio de liquidité court terme LCR : 395 % (237% en 2023)	Encours net des prêts sur gages (ICNE inclus)	31 648	33 212	34348
	Ratio de solvabilité	72,76%	88.40%	90,05%
	Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	92,94%	82.12%	77,65%
	Ratio de liquidité LCR	346%	237%	355%







Le rapport de gestion

La caisse de Crédit Municipal de Marseille octroie principalement des prêts sur gages.

Des microcrédits sont également débloqués. Il s'agit de partenariats avec des réseaux accompagnants comme les CCAS de la Ville de Marseille, de Gémenos, Miramas, Gardanne et le CIAS de Martigues.

D'autre part, en liaison avec le CAS de la ville de Marseille, des prêts dits « sociaux » sont décaissés au profit d'agents de la ville de Marseille.

Enfin, l'établissement émet des bons de caisse d'une durée de 1 à 60 mois.

La production cumulée des microcrédits, des prêts sociaux et des prêts sur gages (engagements) a diminué de 8.40%, passant de 13.411 k€ au 31/12/23 à 14.643 k€ au 31/12/24.

Le maintien des obligations règlementaires et le paiement des fournisseurs ont été assurés

Les prêts sur gages

Année	2022	2023	2024	Evolution 2024 / 2023
Engagements	13167	13313	14459	8,61%
Prolongations	30721	34177	35244	3,12%
Renouvellements	11937	11250	13000	15,56%
Dégagements	10891	11000	12596	14,51%

Les engagements ont continué d'augmenter sur l'exercice 2024 avec une production de 14.459 k€ (vs 13.313 k€ en 2023).

Parallèlement, la production cumulée des prolongations et renouvellements s'établit à 48.244 au 31/12/2024 vs 45.427 k€ au 31/12/2023.

Enfin, le montant des dégagements a augmenté, passant de 11.000 k€ en 2023 à 12.596 k€ en 2024.

La salle des ventes

En 2024, le montant des adjudications des 14 ventes s'élève à 2.292 k€.

L'engagement social se caractérise également par la restitution aux engagistes du boni qui correspond au produit de la vente excédant le montant des prêts, déduction faite des intérêts et frais liés à la vente. Les bonis s'élèvent à 1.003 k€ et ont ainsi été restitués à des personnes en difficultés dans le cadre du rôle social de la Caisse.



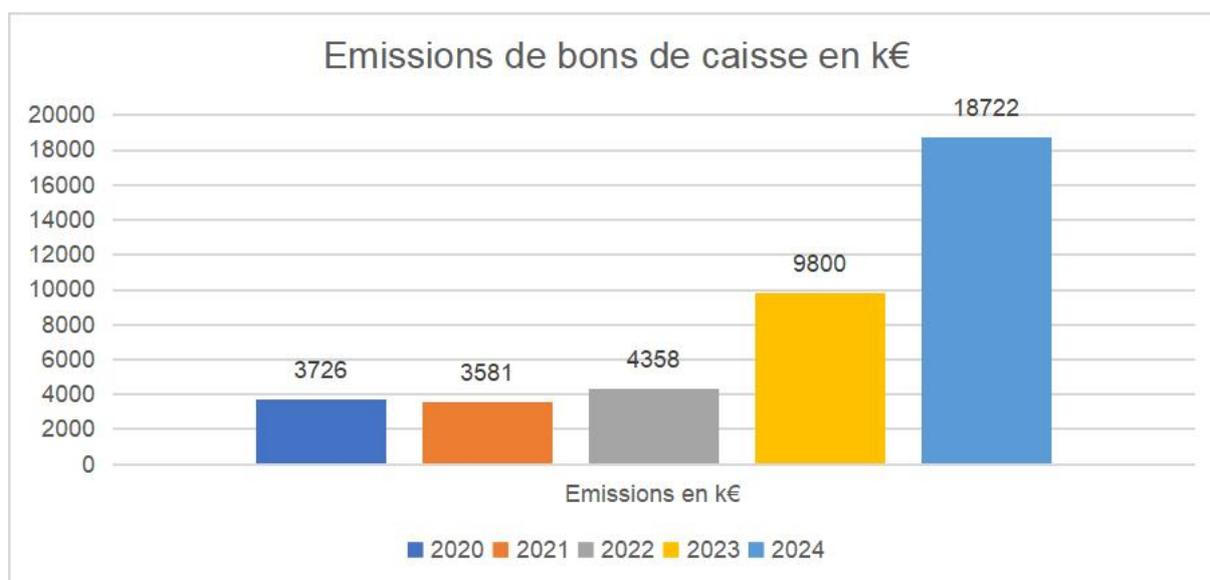
Les prêts personnels

	2021		2022		2023		2024	
	Nombre	k€	Nombre	k€	Nombre	k€	Nombre	k€
Prêts fonctionnaires	78	743	95	682	-	-	-	-
Prêts retraités	8	52	7	35	-	-	-	-
Prêts autos	15	142	10	101	-	-	-	-
Prêts travaux	5	90	0	0	-	-	-	-
Prêts microcrédits	10	34	7	30	7	17	21	93
Prêts santé	0	0	0	0	-	-	-	-
Prêts personnels	12	114	12	129	-	-	-	-
Prêts sociaux	47	134	43	125	28	81	31	91
TOTAL	179	1.215	174	1.102	35	98	52	184

L'arrêt de l'activité des prêts personnels au 31 décembre 2022 explique les chiffres ci-contre. Cependant, la poursuite des microcrédits accompagnés permet de maintenir une activité de prêts à caractère social. Le développement des partenariats avec des structures accompagnantes est un objectif défini pour cette année 2025.

Les émissions de bons de caisse

En 2024, le montant des émissions de bons de caisse a été de 18.722 k€ mais l'encours a baissé : 5.213 k€ vs 6.380 k€ en 2023.





Les encours auprès de la clientèle

Le total des encours s'élève à 36.001 k€, ce qui représente une augmentation de 0.70% par rapport à 2023 : 35.757 k€.

L'encours des prêts sur gages, de 34.349 k€ au 31 décembre 2024, a augmenté de 2.80% par rapport au 31 décembre 2023 soit une hausse de 65 k€.

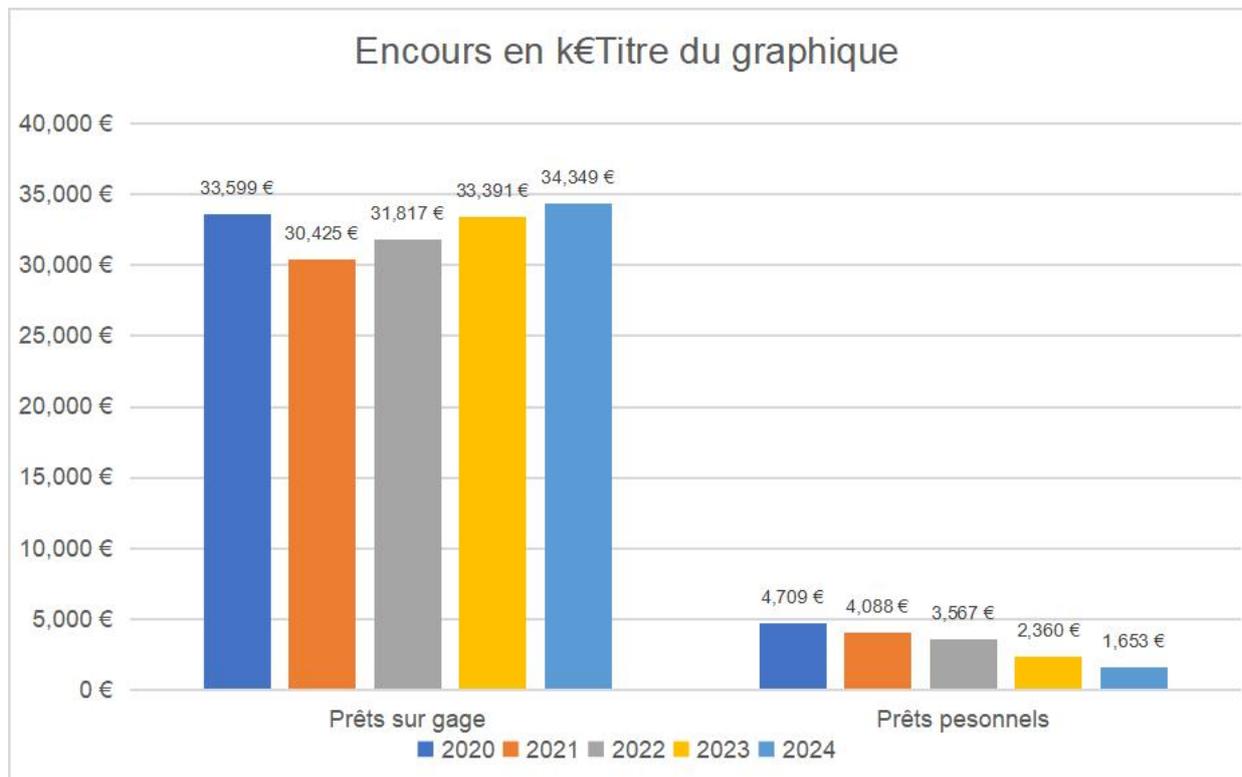
L'encours des prêts personnels, de 1.653 k€ a baissé de 707 k€ en 2024 soit une baisse de 30% par rapport à 2023.

La part des encours douteux s'élève à 1.587 k€, soit 4.40% du total des encours.

Le taux de provisionnement sur les créances douteuses s'établit respectivement à 14.7% pour les prêts sur gages et à 82.40% pour les prêts personnels.

Les provisions sur encours douteux sont de 538 k€, dont 162 k€ pour les prêts sur gages et 376 k€ pour les prêts personnels.

La provision pour risques de 5% de l'encours de prêt sur gages a fait l'objet d'une dotation de 47 k€ en 2024, la portant ainsi à 1.655 k€.





Les comptes annuels 2024 (extrait)

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en milliers d'euros)			
	ACTIF	déc-24	déc-23
CAISSE BANQUE CENTRALE CCP		942	777
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		0	0
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		9 472	10 513
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		35 464	35 150
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		3 029	3 029
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		507	507
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME		4	4
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES		0	0
CRÉDIT BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT		0	0
LOCATION SIMPLE		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		40	53
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 597	1 650
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		0	0
ACTIONS PROPRES		0	0
ACTIONS PROPRES		0	0
AUTRES ACTIFS		465	407
COMPTES DE RÉGULARISATION		45	67
TOTAL DE L'ACTIF		51 565	52 157
	PASSIF	déc-24	déc-23
BANQUES CENTRALES CCP		0	0
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		7 198	8 385
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		0	0
AUTRES PASSIFS		310	460
COMPTES DE RÉGULARISATION		81	92
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 996	1 910
DETTES SUBORDONNÉES		0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		1 050	1 050
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG		40 930	40 260
CAPITAL SOUSCRIT		35 752	35 357
PRIME D'ÉMISSION		0	0
RÉSERVES		0	0
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		2 586	2 586
PROVISIONS RÉGL., SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 735	1 753
REPORT À NOUVEAU (+/-)		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)		857	564
TOTAL DU PASSIF		51 565	52 157
	HORS-BILAN	déc-24	déc-23
<i>ENGAGEMENTS DONNÉS</i>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		3	7
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0
ENGAGEMENTS SUR TITRES		0	0
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		76	44
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		32 509	32 170



COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2024 (en milliers d'euros)			
		déc-24	déc-23
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		4 949	4 456
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		307	225
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES		0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES		0	0
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE		0	0
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE		0	0
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE		0	0
COMMISSIONS (PRODUITS)		431	344
COMMISSIONS (CHARGES)		12	9
GAINS, PERTES SUR OPER. DES PORTEFEUILLES DE NEG (+/-)		0	0
GAINS, PERTES SUR OPER. DES PORTEF. PLACT ET ASS. (+/-)		76	75
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		163	241
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		14	15
PRODUIT NET BANCAIRE		5 286	4 867
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		4 001	3 886
DOT. AMORT. ET PROV. SUR IMMO. CORP. ET INCORP.		151	138
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 134	843
COUT DU RISQUE (+/-)		-39	-110
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 095	733
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (+/-)		0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 095	733
RESULTAT EXCEPTIONNEL (+/-)		35	24
IMPOTS SUR LES BENEFICES		296	216
DOTATIONS, REPRISES DE FRBG ET PROV. REGLEM. (+/-)		23	23
RESULTAT NET		857	564





Le compte financier 2024 (Extrait) « Bilan administratif »

Bilan de clôture de l'exercice					
ART.	LIBELLES	ACTIF NET	ART.	LIBELLES	PASSIF
203	Logiciels) Ex antérieurs	
	Actif brut + 185 254,70	40 356,57	105	Fonds de dotation)	35 751 522,03
	Amortissement - 144 898,13) Ex précédent	
204	Droit au bail		106	Dons et legs	45,73
	Actif brut + 0,00	0,00	118	Ecart de réévaluation	2 585 648,76
	Dépréciation - 0,00) Ex antérieurs	
210	Terrains	193 794,49	12	Report à nouveau)	
212	Constructions) Ex précédent	
	Actif brut + 4 497 992,51	1 006 260,67	151	Provisions pour risques opérations M+L termes	0,00
	Amortissement - 3 491 731,84		152	Autres provisions réglementées	677 398,00
214	Matériel et outillage		153	Provisions de propre assureur	0,00
	Actif brut + 302 716,46	114 478,79	1553	Provisions pour risques bancaires	1 050 000,00
	Amortissement - 188 237,67		1555	Autres provisions	1 996 353,02
215	Matériel de transport		156	Provisions pour renouvellement d'immobilisatio	0,00
	Actif brut + 22 177,55	0,00	157	Provisions pour grosses réparations	0,00
	Amortissement - 22 177,55		159	Provisions pour impôts	0,00
216	Autres immobilisations corporelles :			Total de la classe 1	42 060 967,54
	Actif brut + 3 393 433,72	282 203,26		407 Retenues de garantie	0,00
	Amortissement - 3 111 230,46		408	Dettes rattachées	87 335,45
230	Immobilisations en cours	0,00	410	Décotes/Prêts	83,39
261	Titres de participation	4 000,00	419	Décotes/Prêts douteux	18 526,72
270	Dépôts versés	6 107,00	4199	Provisions pour créances douteuses litigieuses	766 334,40
275	Cautionnements versés	152,45	436	Impôts, taxes et sommes prescrites à verser	13 878,33
	Total de la classe 2	1 647 353,23	437	Etat, impôts sur les bénéfices	75 544,32
410 à 417	Emprunts sur créances nanties	1 198 032,18	438	Autres impôts, taxes et verst assimilés	0,00
419	Créances litigieuses	409 607,82	455	Bonis à régler - gages corporels	654 361,40
4191	Autres intérêts à recevoir prêts douteux	79 849,58	457	Acomptes sur remboursement de prêts consentis	686 481,94
437	Etat-Impôt sur les bénéfices	0,00	460	Bons de caisse échus à rembourser	558 919,27
44	Créances à court terme et divers	3 597,92	462	Dépôts et cautionnements	21 655,25
466	Déficits divers	0,00	465	Règlements divers	68 428,59
4680	Débiteurs - exercice courant	7 958,98	4670	Créanciers - exercice courant	80 357,00
4681	Débiteurs - exercice antérieurs	23 588,00	476	Intérêts à payer	43 704,66
486	Intérêts payés d'avance	15 044,67	478	Assurances perçues d'avance	54 800,58
488	Autres produits et intérêts à recevoir	228 459,91	491	Encaissements à imputer ou à régulariser	38 923,64
492	Paiements à imputer ou à régulariser	3 640,81		Total de la classe 4	3 169 334,94
	Total de la classe 4	1 969 779,87			
5102	Crédits de trésorerie	32 134 377,19			
510209	Crédit de trésorerie douteux	970 020,34			
5103	Dettes rattachées	1 243 289,47	5002	Emprunts à terme s/établissements de crédit	0,00
540	Chèques à l'encaissement	453 429,68	500250	Dettes rattachées Ets de crédit	0,00
5501	Titres placement/titres à revenus fixes	0,00	5003	Emprunts obligatoires	0,00
5502	Placements à revenu variable	507 500,00	501	Comptes CODEVI	0,00
5521	Obligations et autres titres revenu fixe	3 000 000,00	502	Bons de caisse - formules	0,00
5525	Créances rattachées	29 054,79	503	Bons de caisse - reçus	5 123 977,09
560	Banque de France	593 392,74	5035	Dettes rattachées	88 868,63
565	Chèques postaux	1 674 178,79	5051	Comptes de dépôts à vue sans intérêts	4 539,56
5691	Comptes ordinaires établis. de crédit	512 250,63	509	Avances des Villes	967 197,12
56915	Créances rattachées	0,00	5093	Dettes rattachées	90 249,95
5693	Etablissement de crédit	7 215 000,00	5603	Dettes rattachées BDF	0,00
569350	Créances rattachées - Ets de Crédit	66 849,90	56917	Dettes rattachées Ets de crédit	0,00
57	Caisse	347 462,75	590	Virements internes	2 900,00
580	Avances aux régisseurs	762,25		Total de la classe 5	6 277 732,35
590	Virements internes	0,00			
	Total de la classe 5	48 747 568,53			
	Résultats de l'exercice pertes et profits (solde débiteur)			Résultats de l'exercice pertes et profits (solde créditeur)	856 666,80
	TOTAL DE L'ACTIF	52 364 701,63		TOTAL DU PASSIF	52 364 701,63



Le compte financier 2024 (Extrait) « Compte d'exploitation générale »

NUMERO ET LIBELLE DES COMPTES		Sommes à payer (solde débiteur des comptes)	NUMERO ET LIBELLE DES COMPTES		Sommes à recouvrer (solde créditeur des comptes)
1		7	10		16
602	Matières et fournitures consommées	38 153,20	700	Intérêts et droits - gages copoels	4 505 044,21
612	Rémunération du personnel	1 552 199,45	702	Intérêts sur créances nanties	54 898,12
615	Rémunérations diverses	97 181,84	703	Frais de dossier	2 615,03
617	Charges de S.S et régimes de Pré.	619 479,84	704	Cotisations d'assurance-décès	0,00
618	Autres charges sociales	0,00	705	Intérêts et pénalités s/prêts douteux	15 591,58
619	Autres frais de personnel	25 128,64	706	Intérêts intercalaires	83,59
620	Impôts et taxes	195 439,82	707	Droits sur adjudications	337 318,63
624	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	708	Indemnités de report	301,90
629	Autres impôts	12 914,00	720	Vente d'objets hors service	0,00
630	Location de matériel	155 525,44	731	Recouvrements de prestations	64 941,22
631	Entretien et réparations	132 649,88	736	Recouvrements frais d'affranchis.	9 383,09
633	Petit matériel et outillage	3 601,99	738	Recouvrements frais de poursuites	0,00
634	Fournitures extérieures	68 438,47	763	Revenus des immeubles	30 427,32
635	Loc. d'immeubles et charges locat	0,00	765	Locations diverses	0,00
636	Prestations de services	330 061,43	766	Réc.des int.pay.d'av. s/bons remb.p	0,00
637	Rémunérations d'intermédiaires	375 627,35	769	Autres produits	0,00
638	Primes d'assurances	101 898,97	77011	Revenus SICAV et FCP	0,00
641	Voyages et déplacements	2 583,48	77010	Produits sur titres de placement	75 904,38
642	Transport de fonds	8 036,48	7710	Revenus des comptes ord.débiteur	9,35
644	Transport de gages	0,00	77112	Intérêts des comptes à terme	368 154,79
647	Frêts et transports administratifs	0,00	779	Autre produits financiers	90 221,10
650	Dégagements gratuits	3 405,49	781	Reprise sur amort.immobilisations	0,00
651	Autres op. à caractère sociall	73 000,00	785	Reprise s/prov. pour charges dexpl	114 019,75
660	Publicité et propagande	37 622,62	786	Reprise sur provisions exceptionne	23 209,00
661	Missions et réceptions	6 497,24	7865	Reprise provisions FRBG	0,00
662	Imprimés administratifs	13 173,36	789	Reprise provisions pour impôts	0,00
663	Documentation générale	6 374,91			
664	Frais de P.T.T	53 148,30			
665	Frais d'actes et de contentieux	3 184,25			
666	Intéressement du personnel	12 975,23			
667	Cotis. à la conférence permanente	8 000,00			
668	Autres frais divers de gestion	74 995,66			
670	Intérêts bons de caisse	227 195,80			
6740	Intérêts-avances des villes	6 989,58			
676	Intérêts-emprunts org. Financiers	0,00			
677	Intérêts négatifs BDF	0,00			
679	Frais financiers divers	86 224,58			
681	Dotations aux comptes d'amortis.	150 778,00			
685	Dotations aux comptes de provis.	159 711,45			
686	Amortissements dérogatoires	0,00			
690	Impôts sur les sociétés	296 007,00			
		0,00			
	Total des opéra. de la classe 6	4 938 203,75		Total des opéra. de la classe 7	5 692 123,06



Le compte financier 2024 (Extrait) « Compte de pertes et profits »

8743	Titres annulés	3 308,50	8745	Indemnités gages perdus	0,00
8749	Autres pertes exceptionnelles	432,50	873	Produits des exercices antérieurs	33 363,76
8745	Indemn. pour gages perdus ou détériorés	0,00	8750	Profits/réalis. Autres immob.	0,00
87460	Créances irrécouvrables	15 470,39	8751	Plus value real. Gages corporels	0,00
874610	Créances irrecouv non couv prov	38 152,19	8753	Mandats annulés	0,00
874620	Décotes/réaménagements prêts	3 537,23	8754	Dettes atteintes par déchéance	122 900,71
8747	Créances irrécouvrables emprunteurs DCD	0,00	8755	Rec après admis.non valeur	5 859,18
880	Excédent à capitaliser	0,00	8759	Autres produits exceptionnels	1 524,65
	Total des opéra. de la classe 8	60 900,81		Total des opéra. de la classe 8	163 648,30
		4 999 104,56			5 855 771,36

Le bilan social 2024

Le bilan social de la Caisse de Crédit municipal de Marseille de 2024 comporte les données chiffrées suivantes. La Caisse de Crédit municipal de Marseille a un effectif de 42 agents au 31 décembre 2024 dont 5 contractuels sur emploi permanent et 3 contractuels sur emploi non-permanent.

		<i>Titulaires et stagiaires</i>	<i>Non titulaires occupant un emploi permanent</i>
<i>Nombre d'agents</i>	Sur emploi à temps complet	34	5
	Dont à temps complet 100%	27	4
	Dont à temps partiel, mi-temps de droit et CPA	7	1
	Sur emploi à temps non complet	0	0
	TOTAL	34	5
<i>Nombre de journées d'absence</i>	Pour maladie ordinaire	1244	119
	Pour longue maladie	366	
	Pour accident du travail imputable au service	106	0
	Pour accident du travail imputable au trajet	28	
	Pour maladie professionnelle imputable au service ou à caractère professionnel		
	Pour maternité ou adoption	110	
	Pour paternité ou adoption		
	Pour autres raisons, hors motif syndical ou de représentation (ASA pandémie)	47	3
TOTAL	1795	122	



Informations obligatoires

Délais de paiement :

Conformément au décret n° 2013-269 du 29/03/13, le délai de paiement des dettes fournisseurs n'excède pas 30 jours après réception des factures.

Le montant du solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 168 k€ au 31 décembre 2024. Il était de 244 k€ au 31 décembre 2023.

Montant global des charges non déductibles (dépenses « somptuaires » et frais généraux excessifs) :

L'établissement n'a pas supporté de charges au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice au 31/12/24 et la date de validation des comptes.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice au 31/12/24 et la date de validation des comptes.

Politique de rémunération :

La Caisse de Crédit Municipal de Marseille est un établissement public communal d'aide sociale et de crédit. La rémunération de ses agents est régie par les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice :

Il est prévu de soumettre à l'approbation du Conseil d'Orientation et de Surveillance l'affectation suivante du résultat de l'exercice, après information de l'ACPR :

- Dotation de 170 k€ à l'ordre du C.C.A.S de la Ville de Marseille, au titre de l'action sociale, conformément à la loi du 12 juin 1992.
- Affectation de 687 k€ en excédents capitalisés.



Les informations relatives au pilier 3 (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés au titre du Pilier III ci-dessous répond aux exigences de publication de l'article 447 (points a à g) CRR2. Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier et de liquidité de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

	T	T-4
	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres disponibles (montants)		
Fonds propres de base de catégorie 1(CET1) capital	39 254 384	38 853 323
Fonds propres de catégorie 1	39 254 384	38 853 323
Fonds propres totaux	39 254 384	38 853 323
Montants d'exposition pondérés		
Montant total d'exposition au risque	43 589 842	43 949 580
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)		
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	90,05	88,4
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	90,05	88,4
Ratio de fonds propres totaux (%)	90,05	88,4
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)		
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0	0
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0	0
dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0	0
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8	8
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)		
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5	2,5
Coussin de conservation décollant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0	0
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	1	0,5
Coussin pour le risque systémique (%)	0	0
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0	0
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0	0
Exigence globale de coussin (%)	3,5	3
Exigences globales de fonds propres (%)	11,5	11
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	82,05	80,4
Ratio de levier		
Mesure de l'exposition totale	51 564 303	52 160 127
Ratio de levier (%)	76,13	74,49
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)		
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0	0
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0	0
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3	3
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)		
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0	0
Exigence de ratio de levier globale (%)	3	3
Ratio de couverture des besoins de liquidité		
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	941 618	776 425
Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	1 062 354	1 310 382
Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	5 875 188	4 349 096
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	265 589	327 596
Ratio de couverture des besoins de liquidité	354,54	237,01



		T	T-1	T-2	T-3	T-4
		31/12/2024	30/09/2024	30/06/2024	31/03/2024	31/12/2023
	Ratio de financement stable net					
18	Financement stable disponible total	48 661 421	51 204 616	51 193 984	48 570 151	49 171 526
19	Financement stable requis total	27 939 730	30 288 952	31 156 172	28 254 445	28 913 282
20	Ratio NSFR (%)	174,17	169,05	164,31	171,9	170,07

Contrôle interne et pilotage des risques

Le dispositif de contrôle interne, structuré autour du contrôle périodique et du contrôle permanent a enregistré une modification d'importance à compter de l'exercice 2018 avec l'externalisation du contrôle périodique.

Les missions de contrôle de 3ème niveau été confiées, dans le cadre d'un marché public attribué par délibération du conseil de surveillance en octobre 2020, au cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) pour une période de trois ans, couvrant les exercices 2021 à 2023.

Le 21 décembre 2023, le COS a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Municipal de Paris en vue de la réalisation des missions de contrôle périodique, d'une mission d'audit portant sur la sécurité informatique du SI du Crédit Municipal de Marseille à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de 3 ans, couvrant les exercices 2024 à 2025.

Le cycle complet d'investigation sur l'ensemble des activités de l'établissement se déroule sur trois ans.

Les missions menées en 2024 ont porté sur :

- Le gel des avoirs · La lutte contre le blanchiment – Revue des risques élevés
- L'entrée en relation et la politique d'octroi
- Le système d'information – Gestion des droits et contrôles mis en place

Les contrôles permanents sont réalisés selon les périodicités convenues et les résultats sont commentés lors des comités des risques auxquels participent les dirigeants effectifs.

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme fait toujours l'objet d'une attention particulière, notamment en matière de gel des avoirs.

S'agissant de la gestion des risques, un Responsable du Système d'Information et de la Sécurité a rejoint les équipes en septembre 2022 afin d'assurer notamment la sécurité informatique avec les nouveaux outils et le pilotage des attendus de l'ACPR. Enfin, le CMM assure la protection des données personnelles, en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Le Comité d'Audit se tient trimestriellement afin de s'assurer de la clarté de l'information fournie et porte une appréciation sur la pertinence de l'arrêté des comptes, du contrôle interne et de la maîtrise des risques



Informations financières jointes au budget et au compte administratif au 31/12/2024

Le Crédit Municipal de Marseille est un **établissement public communal d'aide sociale** dont l'unique actionnaire est la Ville de Marseille. L'activité principale est le crédit et plus particulièrement le prêt sur gages.

Au 31/12/2024, l'établissement dispose de 38.338 k€ de **fonds propres** pour un **total bilan** de 51.565 k€.

Le **ratio de solvabilité** est de 90.05% et le **ratio de levier** de 76.13%. Ces ratios sont largement supérieurs aux niveaux exigés par la réglementation bancaire.

De même pour le pilotage de la liquidité à court terme avec un ratio « **LCR** » de 355%.

L'activité a généré :

- **Un Produit Net Bancaire (PNB) de 5.286 k€ au titre de 2024.**
- **Un résultat brut d'exploitation (RBE) qui s'établit à 1.134 k€ et le résultat net après impôts à 857 k€ (établissement assujetti à l'IS).**
- **Un coefficient d'exploitation de 77.65%.**

Comme chaque année, le Conseil d'orientation et de surveillance (COS) statue sur l'enveloppe allouée au CCAS de la ville de Marseille : elle correspond à une partie du résultat net validé en séance lors du conseil d'avril ou mai. Au titre de 2024, l'enveloppe sera de 170 K€, versée au cours du second semestre 2025, après validation par le COS.

Dans cette même séance, est présenté, comme chaque année, le plan d'affaire à 3 ans (2024-2026) qui intègre la production prévisionnelle de nos activités ainsi que les impacts sur le PNB et le résultat de l'établissement.

L'établissement applique une politique de provisionnement prudentielle. L'ensemble des **provisions** s'élève à 4.490 k€ et se répartit de la manière suivante :

Fonds pour risques bancaires généraux	1 050 k€
Provisions pour risques et charges	1 996 k€
Provisions pour dépréciation des créances clientèle douteuses	538 k€
Provisions règlementées	677 k€
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	229 k€

L'établissement n'a plus d'encours de prêt bancaire et n'envisage pas pour 2025 de recourir à des refinancements bancaires ni à une ligne de trésorerie.